



AVIS DE COURSE

CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS EXTRÊME GLISSE

Du 21 au 27 AOUT 2010

Lieu : Ouistreham

Autorité Organisatrice : SR CAEN OUISTREHAM

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B
- 1.2. les règlements fédéraux

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, chaque bateau devra porter à l'extérieur de ses coques les autocollants fournis par l'organisateur lors de l'inscription.

La pose ainsi que l'entretien de ces marques sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire les remplacer.

3. SELECTION et ADMISSIBILITE

La régata est ouverte aux bateaux de la classe 29er et aux séries windsurf BIC 283OD et Slalom 42,

3.1. Sélection :

http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/championnats/reglements.asp#Quotas_Selections

Voile Légère :

Les coureurs qualifiés par quota de ligue seront avisés par leur ligue respective, la liste de ces coureurs sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 4 juin 2010.

La liste des coureurs invités par la FFVoile sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 18 juin 2010.

3.2. Admissibilité :

- (i) Tout coureur mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité pendant toute la durée du CFE Extrême Glisse 2010.
- (ii) Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze coureurs mineurs.

3.3. Catégories d'âges :

Se reporter au document « Tranches d'âge pour les Championnats de France Minimes et Espoirs à partir de 2010 » visible sur le site de la FFVoile :

http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/championnats/documents/TranchesAge_Minimes_Espoirs_10.pdf

Tous renseignements relatifs aux sur classements sont visibles sur le site de la FFVoile – Commission Médicale :

<http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/medical/surclassement.asp>

4. PRE INSCRIPTION

4.1 Pré Inscription en ligne :

- (i) La pré inscription et le paiement des frais d'inscription au Championnat de France seront effectués en ligne.
- (ii) Le dispositif de pré inscription en ligne sera disponible sur le site de la FFVoile le 7 juin au matin pour les sélectionnés sur quotas de ligue et le 21 juin pour les invités.
- (iii) L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu auprès de l'Autorité Organisatrice de justificatif de pré inscription.

(iv) **Attention pour valider votre inscription, vous devrez lors de la confirmation des inscriptions sur place présenter les documents suivants :**

- § La fiche de confirmation d'inscription dûment complétée et signée, incluant notamment :
- L'autorisation parentale signée,
 - L'identité et l'engagement de la personne responsable durant le Championnat,
 - L'autorisation de l'utilisation des images faites durant le Championnat de France,
 - Votre licence FFVoile valide visée par un médecin ou un certificat médical

4.2 Pré inscription par courrier :

Les coureurs ne pouvant pas utiliser le service décrit ci-dessus au § 4.1, devront à partir du 7 juin au matin télécharger sur le site de la FFVoile le bulletin de pré inscription et l'adresser par courrier à :

CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS EXTRÊME GLISSE 2010 *SRCO – Quai Georges Thierry – 14150 OUISTREHAM*

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des frais de constitution de dossier, établi à l'ordre de : **FFVOILE France EXTRÊME GLISSE 2010**

5. DROITS A PAYER

5.1 Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant jusqu'au 13 / 08 minuit	Montant à partir du 14/ 08
BIC 2830D SLALOM 42	49 €	74 €
29er	98 €	147 €

5.2 Remboursement :

En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice, moins les frais de gestion de dossier : solitaires 5€ doubles 10€

6. PROGRAMME

6.1. Confirmation d'inscription :

La confirmation des inscriptions sera enregistrée sur place en présence pour les concurrents mineurs de l'adulte responsable,

Le samedi 21 août de 14h00 à 19h00,

Le dimanche 22 août de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,

Pendant la confirmation des inscriptions, les entraîneurs et accompagnateurs présents pendant l'épreuve devront s'inscrire au bureau des accréditations.

6.2. Jours de course :

<i>Date</i>	<i>Horaires</i>	<i>Classe(s)</i>
22/08	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement Course Entraînement 14h</i>	BIC 283OD, SLALOM 42, 29er
23/08	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement 11h</i>	BIC 283OD, SLALOM 42, 29er
24/08	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement 11h</i>	BIC 283OD, SLALOM 42, 29er
25/08	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement 11h</i>	BIC 283OD, SLALOM 42, 29er
26/08	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement 11h</i>	BIC 283OD, SLALOM 42, 29er
27/08	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement 11h Palmarès vers 17h</i>	BIC 283OD, SLALOM 42, 29er

7. MARQUAGE ET JAUGE

Les opérations préalables de marquage se dérouleront le samedi 21 août de 14h00 à 19h00,

et le dimanche 22 août de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, dans le village du championnat,

Des opérations de jauge pourront avoir lieu durant le championnat.

8. EQUIPEMENT FOURNI PAR L'AUTORITE ORGANISATRICE

8.1 LYCRAS

Lors de la confirmation des inscriptions un lycra sera remis à chacun des coureurs,

8.2.1 Les coureurs ont l'obligation de porter ce lycra pendant la durée de toutes les courses de leur départ sur l'eau à leur retour à terre.

8.2.2 Le lycra sera porté au dessus de l'intégralité de toutes les pièces de l'équipement y compris de la brassière de sécurité.

9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 21 août de 14h00 à 19h00, et le dimanche 22 août de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,

10. SYSTEME DE PENALITE

10.1 Pour les 29er, les windsurfs, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10.2 Un arbitrage semi direct pourra être mis en place pour l'ensemble des flottes. Les modalités d'application seront précisées dans les Instructions de Course.

11. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans les Instructions de Course.

12. CLASSEMENT

12.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 3

Pour les Bic 283 OD, Slalom 42 et les 29er, 12 courses sont programmées.

Pour les 29er, 3 courses au maximum pourront être courues chaque jour.

Pour les Bic 283 OD et Slalom 42, 4 courses au maximum pourront être courues chaque jour.

12.2. Pour les Windsurfs, le système décrit par B.8.2. et B.8.3 s'appliquera.

13. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

14. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

Champion de France de Voile Espoirs Windsurf Bic 283 OD Garçon.

Championne de France de Voile Espoirs Windsurf Bic 283 OD Fille.

Champion de France de Voile Espoirs Windsurf Slalom 42 Open ***.

Champion de France de Voile Espoirs 29er Open**

** Masculin, Mixte et Féminin,

*** Masculin et Féminin,

Ces différents titres seront décernés sous réserve d'un minimum de 15 équipages inscrits définitivement dans chaque catégorie, pour les catégories féminines ce nombre est ramené à 10.

Les trois premiers équipages de chacune des catégories validées recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

15. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

16. DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE

En participant à ce championnat, le concurrent autorise l'Autorité Organisatrice et les sponsors de celui-ci à utiliser et montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors du championnat et à utiliser gracieusement son image et son nom sur tous matériaux liés au dit championnat.

17. ACCES AU SITE

17.1 Le site du Championnat de France Espoirs Extrême Glisse ne sera accessible aux coureurs, aux entraîneurs et aux accompagnateurs qu'à partir du 21 août 2010 à 08H30.

17.2 Le samedi 28 août 2010 à 12H00, l'ensemble des concurrents devra avoir quitté le site.

18. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Sélections et Organisation FFVoile :

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS

Tél. : 01 40 60 37 01

E-mail : cecile.hovsepian@ffvoile.fr

Internet : www.ffvoile.net

Organisation : didier.flamme@ffvoile.fr

Organisation Technique :

SR CAEN OUISTREHAM.

Quai Georges Thierry – 14150 OUISTREHAM

Tél : 02 31 97 00 25

Fax : 02 31 96 13 30

E-mail : ev.srco@wanadoo.fr

Web : <http://www.srco.fr>

Hébergement et camping-car :

Office du Tourisme d’Ouistreham

E-mail : Office.ouistreham@wanadoo.fr

Web : www.ville-ouistreham.fr

Tel : 02 31 97 18 63